

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Le conseil de la Municipalité de Rivière-Beaudette siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie de téléconférence : Mme Céline Chayer, directrice générale et Mme Linda Sauvé adjointe-administrative.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

En conséquence, il est proposé par M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

2020-04-62 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2020-04-63 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2020-04-64 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, le procès-verbal du 2 mars 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers.

2020-04-65 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2020

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par Mme Tammy Titley, le procès-verbal du 27 mars 2020 est adopté à l'unanimité des conseillers

2020-04-66 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés 3 mars au 5 avril 2020:	\$ 51, 648.14
Salaire 3 mars au 6 avril 2020:	\$ 38, 942.41
Comptes à payer du 6 avril 2020 :	\$104, 690.36
Prélèvement :	\$ 28, 056.05
 TOTAL :	 \$223, 336.96

Céline Chayer
Directrice générale

2020-04-67 - ANNULATION DE LA DEMI-HEURE PAYÉE AU DÎNER POUR LES TROIS EMPLOYÉS

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de annuler la demi-heure payée au dîner pour les trois employés. Dorénavant tous les employés auront une heure pour dîner.

2020-04-68 - FIN DE LA PROBATION DE MATHIEU LAFLÈCHE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité de faire l'embauche de Mathieu Laflèche à temps plein suite à la fin de sa probation.

2020-04-69 - DÉPÔT RAPPORT FINANCIER

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport financier 2019.

2020-04-70 - DEMANDE DE COMMANDITE POUR SHGNL

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner une commandite de \$200.00 au SHGNL.

2020-04-71 - RAPPORT SUR RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale informe le conseil municipal que l'application du règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevée aucune problématique ou situation particulière.

2020-04-72 - MODIFICATION AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », C'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que la députée fédérale de Salaberry-Suroît met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

Attendu que la députée fédérale de Salaberry-Suroît recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par Mme Tammy Titley, appuyé par M. Ghyslain Maheu et résolu :

D'appuyer la députée fédérale de Salaberry-Suroît dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution à la députée fédérale de Salaberry-Suroît et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

2020-04-73 - NOMINATION DE LIEUTENANT POUR LA BRIGADE DES POMPIERS DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la nomination de M. Jean-Guy Poulin et M. Christopher Bernier au poste de lieutenant pour la brigade des pompiers de Rivière-Beaudette et ce depuis le 25 février 2020.

2020-04-74 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-05 RELATIF À LA CIRCULATION

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 2020-05 relatif à la circulation.

2020-04-75 - SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la semaine nationale du don d'organes et de tissus pour 2020 aura lieu du dimanche 19 au samedi 25 avril.

2020-04-76 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de M. Réjean Fournier appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :35 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.